

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Des élections des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Seine-et-Marne Sud de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) (dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** les statuts de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Seine-et-Marne Sud de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne ;
- VU** la décision cadre en date du 13 avril 2023 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-UPEC-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-IUTSMS-01 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentants du collège des usagers de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Seine-et-Marne Sud de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-IUTSMS-02 portant modalités des élections en vue du renouvellement complet des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Seine-et-Marne Sud de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-IUTSMS-03 portant recevabilité des listes de candidatures pour les élections des représentantes et des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Seine-et-Marne Sud de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 13 octobre 2023 ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le mercredi 29 novembre 2023 ;
- VU** le procès-verbal adossé au présent arrêté ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Est proclamé le résultat du scrutin tel que présenté dans le procès-verbal du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Directrice Générale des Services, Madame Marie Garapon, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 29 novembre 2023

Le Président de l'Université
Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé
Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Des élections des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Seine-et-Marne Sud de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

ANNEXE :

- Procès-verbal pour le conseil de gestion de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Seine-et-Marne Sud de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne – COLLÈGE USAGERS

ELECTIONS AUX CONSEILS DE COMPOSANTES

PROCES VERBAL

IUT SENART FONTAINEBLEAU - ELECTIONS DES USAGERS AU CONSEIL

Nombre de sièges Titulaires	5
Nombre de sièges Suppléants	5
Nombre d'électeurs inscrits	2714
Nombre d'émargements	46
Nombre d'enveloppes de vote	46
Taux de participation	1,69%
Nombre de votes blancs	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	44

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Perspectives étudiantes	44 100,00%	1. M. LYANIS SOUIDI	Titulaire
		2. Mme SOUHILA MEZIANE	Titulaire
		3. M. AXEL LE PAPE	Titulaire
		4. Mme LEA ZOCCOLI	Titulaire
		5. M. ROMAIN GREVRAND	Titulaire
		6. Mme ISSRAA BOURKIZ	Suppléante
		7. M. BENJAMIN GARAUULT	Suppléant
		8. Mme EMMANUELLE NSOSSANI	Suppléante
		9. M. GASPAR ROC	Suppléant
		10. Mme SARA ARJOUNE	Suppléante

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 28/11/2023 à 10h00 au 29/11/2023 à 16h00.